



013462000016559

PROVINCE DE LIÈGE - ARRONDISSEMENT DE LIÈGE
COMMUNE DE FLÉRON

1

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 02 décembre 2024

Présents : Monsieur Thierry ANCION, **Bourgmestre**
Monsieur Anthony LO BUE, Madame Sylvia DE JONGHE-GALLER, Monsieur Romain SGARITO,
Monsieur Milecq LECLERCQ, Monsieur Xavier DALKEN, **Échevins**
Monsieur Pierre VANDERHEIJDEN, Madame Sophie FAFCHAMPS, Madame Estelle
BERGENHOUSE, Madame Assunta BERTOLAZZI, Madame Stéphanie LEGROS-COLLARD,
Monsieur Salvatore CARAMAZZA, Madame Gwenaëlle EVANGELISTA-GRAF, Monsieur Rémy
NICAISE, Monsieur Florian SCUTENAIRE, Monsieur Marc CAPPÀ, Monsieur Clément LIMET,
Monsieur Jean-Marie MOREAU, Monsieur Georges BEAUJEAN, Madame Rebecca MULLENS,
Monsieur Mustapha BENSIF, Madame Fatiha MKAHLI, Monsieur Damien CAMPIOLI, Madame
Laila BOUKHARTA, **Conseillers**
Madame Isabelle BERTHOLET, **Directrice Générale**

Excusé(e)(s) : Monsieur Stéphane LINOTTE, **Président du C.A.S.**

2.075.1.074.13 - DÉCLARATIONS D'APPARENTEMENT : PRISE D'ACTE.

Le Conseil,

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment les articles L1123-1 (groupes politiques),
L1234-2 (asbl), L1522-4 (associations de projet), L1523-15 (intercommunales), etc;

Vu aussi l'article 148 du code wallon du logement ;

Vu la délibération de ce jour qui prend acte de la composition des groupes politiques au sein du conseil communal de
Fléron;

Considérant que les conseillers élus suivants ont déposé une déclaration d'apparement auprès du secrétariat
communal : Mesdames et Messieurs BENSIF, LIMET, MULLENS, BEAUJEAN, CAMPIOLI, MOREAU, MKAHLI,
CAPPÀ, FAFCHAMPS, BERGENHOUSE, LECLERCQ, DE JONGHE-GALLER, SGARITO, DALKEN, SCUTENAIRE,
LEGROS-COLLARD, CARAMAZZA, ANCION, EVANGELISTA-GRAF, BERTOLAZZI, LO BUE, LINOTTE,
VANDERHEIJDEN, NICAISE, BOUKHARTA.

En Conséquence, le Conseil communal,

PREND ACTE

des déclarations d'apparement au parti Les engagés de Mesdames et Messieurs FAFCHAMPS, BERGENHOUSE,
DE JONGHE-GALLER, SGARITO, DALKEN, SCUTENAIRE, LEGROS-COLLARD, ANCION, EVANGELISTA-GRAF,
LO BUE, VANDERHEIJDEN, NICAISE

des déclarations d'apparement au parti Mouvement réformateur de Mesdames et Messieurs, LECLERCQ,
CARAMAZZA, BERTOLAZZI, LINOTTE

des déclarations d'apparement au Parti socialiste de Mesdames et Messieurs BENSIF, LIMET, MULLENS,
BEAUJEAN, CAMPIOLI, MOREAU, MKAHLI, CAPPÀ

de la déclaration d'apparement au Parti Ecolo de Madame BOUKHARTA.

DÉCIDE, à l'unanimité,

Article 1.

de charger le collège communal de publier ces déclarations sur le site internet de la commune.

Article 2.

PROVINCE DE LIÈGE - ARRONDISSEMENT DE LIÈGE
COMMUNE DE FLÉRON

2

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL**

Séance publique du 02 décembre 2024

de charger le Collège de transmettre la composition des groupes politiques du conseil communal de Fléron, avec les déclarations d'appartenance à chaque autorité de droit public ou privé concernée (intercommunales, sociétés de logement, asbl).

Par le Conseil,

La Directrice Générale,
(s) Isabelle BERTHOLET

Le Bourgmestre,
(s) Thierry ANCION

Pour extrait conforme,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,



Isabelle BERTHOLET

Thierry ANCION